

LE BEBE PREMATURE



Vous venez de connaître la joie d'une naissance, votre bébé est né mais vous ne l'attendiez pas si tôt. Il arrive avec quelques semaines, voire quelques mois d'avance ! Vous voilà donc parents d'un enfant « Prématuré », et cela vous inquiète. Ce bébé si fragile, que va-t-il lui arriver ? Vivra-t-il ? Sera-t-il normal ? Gardera-t-il des séquelles de ses premiers jours ?

Ce sont les premières questions que vous vous posez et c'est bien naturel. Ne vous tourmentez pas en vous disant « J'aurais dû faire ceci ou cela ».

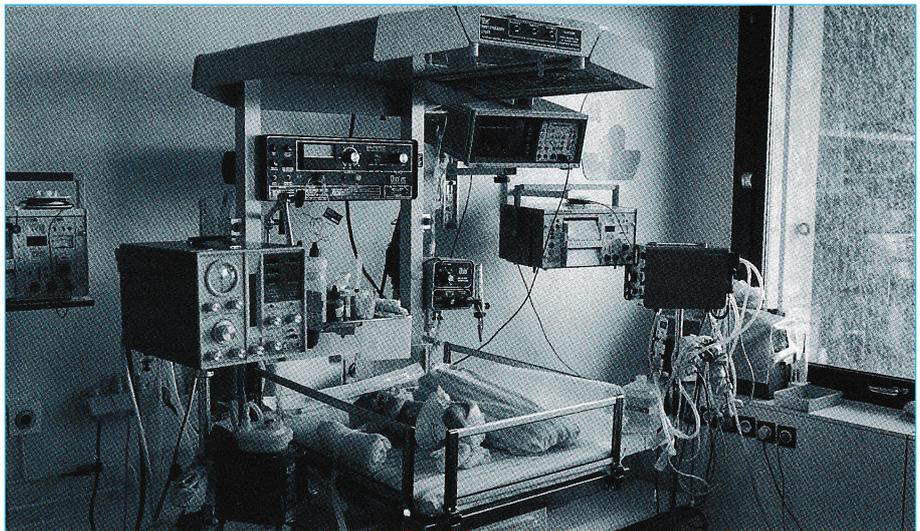
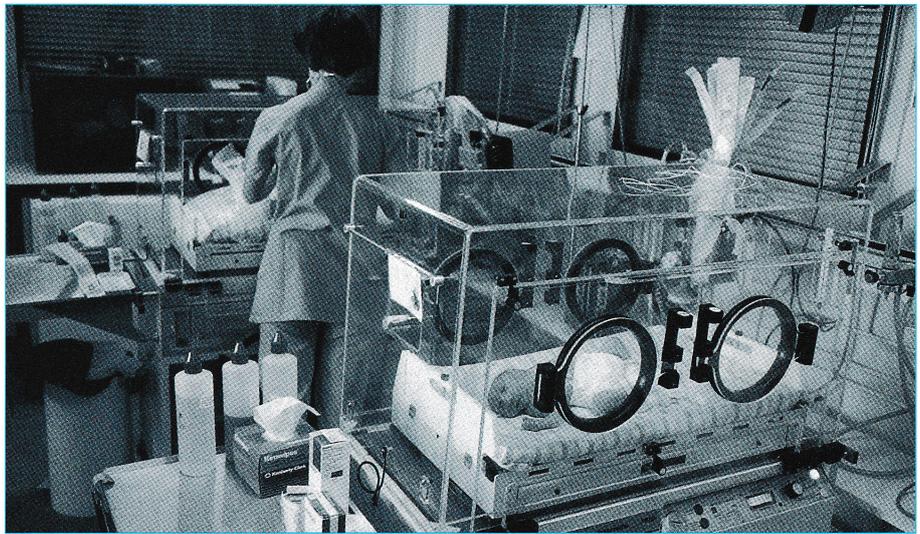
Les causes de la prématurité sont nombreuses et encore mal connues de nos jours. Se faire du souci ne sert à rien.

Ce n'est pas le moment non plus de prêter l'oreille à toutes les histoires, « horribles » que des gens bien intentionnés vont venir vous raconter.

N'écoutez que l'équipe médicale et les infirmières. Elles sont les mieux placées pour vous conseiller et pour répondre à vos questions.

N'hésitez donc pas à leur en poser !

LE CENTRE NEO-NATAL



Dès sa naissance, votre bébé sera hospitalisé dans un centre néo-natal, dont certains hôpitaux sont pourvus.

Il s'agit d'un service hautement spécialisé, équipé pour s'occuper des bébés à problèmes.

Le centre bénéficie d'une équipe de médecins et d'infirmières particulièrement qualifiée pour les soins néonataux.

On y trouve un matériel technique complexe et coûteux, dont l'incubateur (ou « couveuse ») est l'élément le plus frappant.

DES TUYAUX TOUT PARTOUT

Votre bébé est né trop tôt. De ce fait, il ne maîtrise pas encore des fonctions aussi vitales que la respiration, la digestion ou le contrôle de sa température. L'incubateur est un appareil destiné à prendre en charge, pour un temps, quelques unes de ces fonctions.

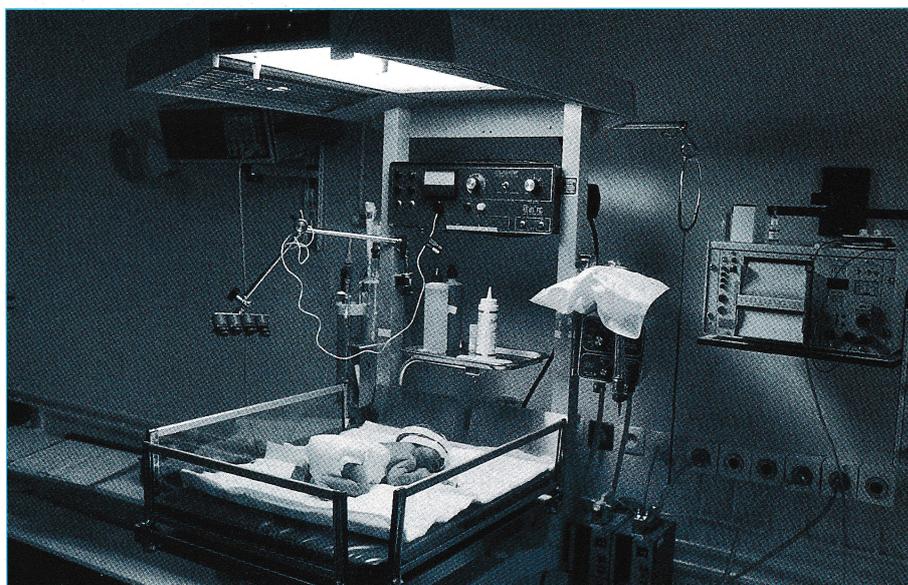
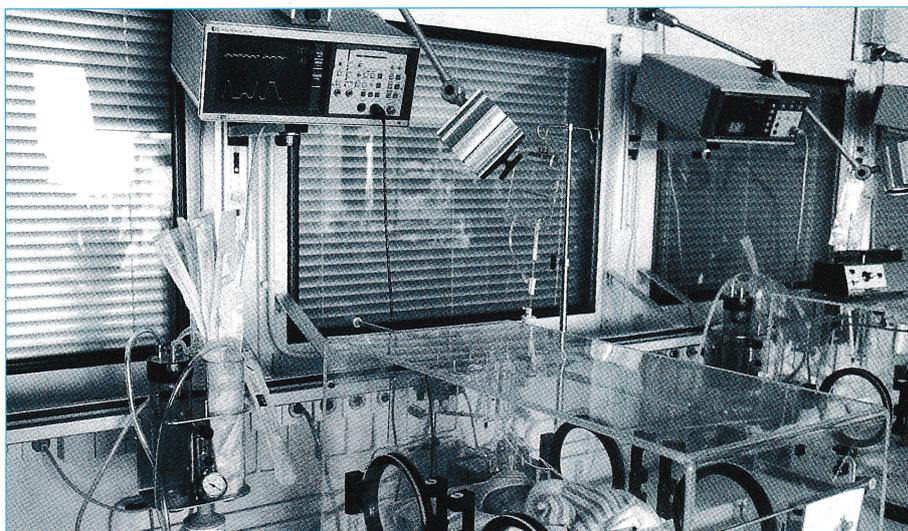
L'incubateur est un lieu où la chaleur et l'humidité sont toujours égales et bien diffusées. Le bébé s'y retrouve souvent muni d'une petite cloche à oxygène. Il faut en effet qu'on l'aide à respirer, car ses poumons sont encore très faibles. Il en est ainsi de tous ses organes.

Incapable de s'alimenter, le bébé sera nourri par une sonde (un tube en matière plastique qui amène la nourriture directement dans l'estomac) ou encore par voie intraveineuse (la nourriture passe dans le sang).

Le rythme du cœur est surveillé, quant à lui, par un appareil nommé MONITORING. Cet instrument signale aussi aux infirmières toute respiration irrégulière.

Enfin, il se peut que votre bébé soit placé sous une lampe. Celle-ci sert à réduire l'ictère du nouveau-né (jaunisse). C'est ce qu'on appelle la PHOTOTHERAPIE. Le bandeau que l'enfant porte alors sur les yeux est destiné à le protéger de la lumière trop vive.

Tous ces tuyaux, ces pastilles, ces aiguilles sont nécessaires, mais peuvent être assez impressionnants pour les parents. Même après avoir été pleinement rassurés, ceux-ci continuent souvent à se poser des questions : mon bébé souffre-t-il ? Comment se passent ses nuits ? Ne se sent-il pas trop seul ?



ALLEZ VOIR VOTRE BEBE !

Il faut le dire, ce sont là des moments difficiles : les parents se retrouvent chez eux face à un berceau vide, à un bébé absent dont l'état les inquiète.

Alors qu'une naissance ordinaire s'entoure généralement d'une ambiance de fête, de cadeaux et de visites, celle d'un bébé prématuré reste malgré tout teintée d'angoisse.

Pour combattre ce sentiment, un bon conseil : allez voir votre bébé le plus souvent possible !

En général, le papa et la maman sont autorisés à entrer dans le centre néonatal plusieurs fois par jour, à condition bien sûr qu'ils respectent les consignes de sécurité d'un service destiné avant tout aux urgences et où le personnel n'est pas TOUJOURS disponible.

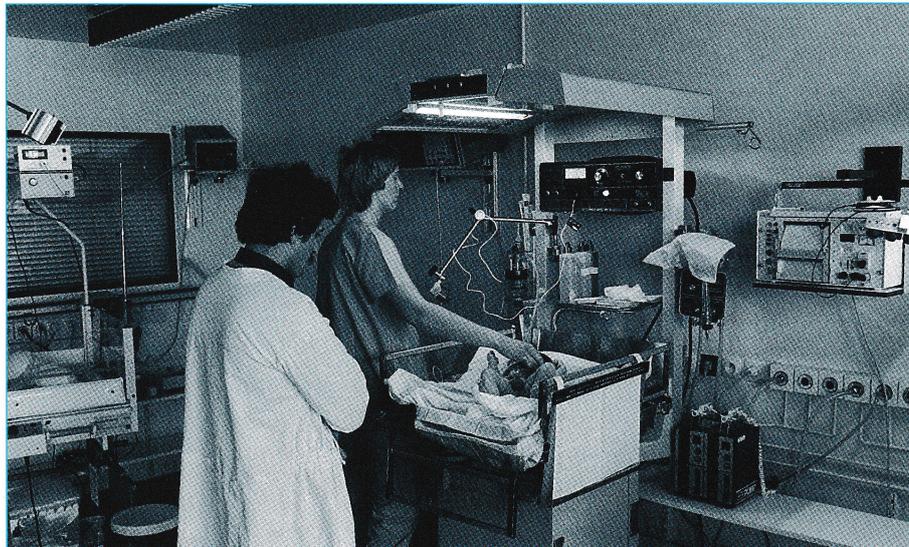
Ne croyez pas cependant que votre rôle est passif et que vous êtes inutiles : médecins et infirmières ont besoin de votre entière collaboration.

Ils vous expliqueront ce qu'ils font pour votre enfant et ce que vous, vous pouvez faire.

Si vous choisissez bien votre moment, l'équipe soignante répondra à toutes vos questions...

Sans doute, ne pouvez-vous pas encore vous occuper entièrement de votre bébé. Mais vous pouvez déjà lui parler, le caresser, vous faire connaître de lui. Très vite, il reconnaît votre voix et vos mains, il a besoin de votre présence.

Vous pouvez aussi lui apporter votre lait maternel, si cela est possible et si vous le désirez.



Même si vous ne le tirez que pendant quelques jours, ce lait constituera pour votre enfant une nourriture exceptionnellement bénéfique. En outre, il créera entre vous et lui un premier lien d'amour et de contact. Plus tard, dès que votre bébé quittera l'incubateur, vous lui ferez sa toilette, vous le langerez vous-même et vous le nourrirez, soit au sein, soit au biberon.

L'infirmière sociale de l'O.N.E. viendra vous rendre visite et vous fournira des réponses aux questions que vous vous poserez encore.



LE RETOUR A LA MAISON



Le grand jour est arrivé. Vous pouvez rentrer chez vous avec votre bébé dans les bras !

Mais attention ! Pour vous, comme d'ailleurs pour tous les jeunes parents, une petite période d'adaptation sera nécessaire : un bébé à la maison, cela

vous change toute une vie et habiter ensemble n'est pas toujours si simple. Alors, un peu de patience !

Laissez votre enfant s'habituer à son nouveau monde, laissez-le adopter son rythme de vie bien à son aise.

Ne considérez pas votre bébé comme un être à part. Il est un peu plus fragile, c'est vrai, mais il est inutile de vous affoler pour le moindre soupir.

Ne tombez pas non plus dans « l'obsession du poids ». Avec l'aide des conseils de votre médecin, apprenez à observer et à surveiller l'évolution et le développement votre nouveau-né.

Si vous êtes toujours inquiets ou si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à faire appel au personnel social et médical de l'O.N.E., qui peut se rendre à votre domicile.



UN ENFANT COMME LES AUTRES



Lorsque vous regardez votre bébé qui gigote avec bonheur dans son berceau, vous pensez certainement que c'est le plus beau des bébés et vous avez raison. Il aura, peut-être, au début de son existence, un peu plus de mal à s'installer dans la vie mais chassez de votre esprit l'idée que puisqu'il est né prématurément, il vivra handicapé.

En fait, il y a généralement une simple différence entre son âge légal et son âge réel (ou « corrigé »).

Un exemple : supposons que Sylvain soit né deux mois avant terme. Le médecin sera, à juste titre, très satisfait, si, à l'âge légal de cinq mois, l'enfant présente le poids, la taille et le comportement d'un bébé de trois mois né à terme.

Il n'y a donc, à proprement parler, aucun « retard » à rattraper. Sylvain est biologiquement âgé de trois mois, mais

légalement âgé de cinq (puisque'il compte cinq mois de « vie aérienne », hors du ventre de sa mère).

Le décalage entre l'âge légal et l'âge corrigé sera également pris en considération pour adapter le régime alimentaire de Sylvain ainsi que son programme de vaccinations. Au bout d'un certain temps, ce décalage s'estompe et disparaît.

Cependant, une surveillance médicale suivie de l'évolution de votre enfant sera bien entendu encore nécessaire.

Votre enfant est un enfant comme les autres.

Comme les autres, il a besoin de votre amour et de vos soins.

Avec votre aide et le soutien de l'équipe médicale, votre bébé prématuré sera un bébé heureux... tout simplement !